

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 05 JUILLET 2016**

L'an deux mil seize, le cinq juillet à 18h30, les membres du comité syndical, dûment convoqués le vingt-neuf juin deux mil seize, se sont réunis sous la Présidence de Madame Nicole PAIRE, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 8

**Étaient présents** : Nicole PAIRE, Jeanine ROUANET, Marie-Thérèse CHARTIER, Marie PRUNIER, Patrick COLLET, Loïc BATTAIS, Éric DELISLE, Emmanuel VALLEE

**Étaient absents excusés** : Henri RAULT, Virginie ELSHOUT, Miguel BACAÏCOA, Anthony AUBREE

**Étaient absents** : Mickaël FERTIN

Marie PRUNIER est désignée secrétaire de séance.

Le comité syndical accepte, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la précédente séance.

**N°20/2016 : Préparation de la rentrée scolaire 2016-2017**

➤ **Point sur les contrats des agents**

Pour la rentrée 2016-2017, un travail sur la coordination des contrats est à mener en fonction des horaires, des écoles et des postes des agents. Une première ébauche devra être réalisée dans le courant de l'été puis finalisée après une semaine de rodage. Les agents souhaitent être informés au préalable afin de s'organiser selon leur convenance.

Les heures des TAP devront être incluses dans les horaires de contrats normaux et ne devront plus être comptabilisés en heures complémentaires comme cela était jusqu'alors prévu dans les contrats des agents. 1h de TAP par semaine sera destiné à la préparation et au rangement de la salle. Cette heure est à harmoniser pour l'ensemble des sites et des agents concernés.

➤ **Point sur la rentrée scolaire**

Une mise au point devra être faite entre les enseignantes et les agents afin de ne pas créer d'ingérence entre les temps d'enseignements et les temps d'activités périscolaires. Lors de la pause méridienne et plus spécifiquement lors du temps de cantine, une séparation entre les enseignants et les enfants pourrait être envisagée.

Lors des activités scolaires dépassant les horaires habituels, qui impliquent la mairie ou les agents, une organisation rigoureuse doit notifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Madame La Présidente informe le Comité Syndical du nombre indicatif d'enfants par classe et par école à la rentrée 2016-2017 :

CHAUVIGNE PS : 10 élèves ; MS : 14 élèves ; GS : 15 élèves

ROMAZY CP : 19 élèves ; CE1 : 20 élèves

RIMOU en attente

**N°21/2016 : Point sur la classe mobile**

Madame La Présidente demande aux élus de Chauvigné si des fournitures supplémentaires sont à prévoir pour la nouvelle classe mobile. La livraison de la location de la classe mobile étant prévue pour courant août sur le site de l'école.

Monsieur COLLET fait part alors d'une inquiétude dans les prévisions budgétaires concernant la location de cette classe mobile. En effet, lors de l'élaboration du budget, l'estimatif de cette location aurait été revu à la baisse par rapport à la convention de location signée par la suite.

Au vu du montant total budgété pour l'ensemble du chapitre, il est conseillé au Comité Syndical d'attendre de recevoir les premières factures de location avant de faire une éventuelle décision modificative.

**N°22/2016 : Budget par école pour l'année 2016-2017**

Un budget par école doit être établi pour permettre aux enseignantes d'organiser au mieux la prochaine année scolaire. Ces dernières se répartiront alors l'enveloppe attribuée au sein des différentes classes. Une attention est toutefois à apporter afin de ne pas favoriser certaines classes au détriment d'autres.

- Une enveloppe de 60€ par élève est accordée aux fournitures scolaires et livres (y compris bibliothèque). Cette enveloppe a été déterminée en fonction des dépenses réalisées par les communes lors de l'année 2015-2016.
- Une enveloppe de 1500€ est accordée au transport pour aller aux séances de piscine pour l'école de ROMAZY. Le caractère obligatoire de ces séances oblige le comité syndical à accorder un budget transport à part à l'école concernée. Des devis devront être redemandés afin d'optimiser l'offre de transport.

Le budget « sortie » est envisagé ainsi :

- Une enveloppe de 500€ par école est accordée au transport (hors piscine) pour emmener les enfants en sorties scolaires diverses.
- Une enveloppe de 500€ par école est accordée aux entrées diverses (hors voyage exceptionnel subventionné par le SIRS à hauteur de 35€ par élèves).
- Une enveloppe de 150€ est accordée à la garderie de Chauvigné afin de renouveler son stock de livres et de jeux pour la rentrée prochaine.
- Le Comité syndical approuve à l'unanimité cette répartition par école.

**N°23/2016 : Questions diverses****➤ Demandes des agents**

Les agents étaient conviés à la réunion de fin d'année scolaire et ont demandé à ce qu'il y ait davantage de communication entre le syndicat, les écoles et les agents.

La question du devenir du bus a été de nouveau abordée. Conserver le bus sans chauffeur pourrait entraîner des problèmes pour son entretien, diverses visites annuelles étant obligatoires. Le Comité Syndical propose de remettre cette question à une prochaine réunion.

Une note destinée aux parents d'élèves sera distribuée après le 15 août afin de les informer des différents services à leur disposition pour l'année scolaire 2016/2017 (cantine, garderie, transport). Les agents demandent à ce que quelques informations complémentaires soient rajoutées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

**Récapitulatif des décisions prises au cours de la séance du 01 juin 2016 :**N°13/2016 : Délibération concernant le voyage des élèves de Chauvigné au ZooN°14/2016 : Mise en place d'une décision modificative pour le compte 67N°15/2016 : Délibération concernant la classe mobileN°16/2016 : Convention de délégation de compétence avec le Département d'Ille et Vilaine pour l'organisation de transport scolaire – réemploi d'un service départementalN°17/2016 : Point sur le devenir du minibusN°18/2016 : Préparation de la rentrée scolaireN°19/2016 : Questions diverses

|                    |                            |                      |
|--------------------|----------------------------|----------------------|
| Mme PAIRÉ Nicole   | M. BATAIS Loïc             | Mme BESNARD Virginie |
| M. RAULT Henri     | Mme PRUNIER Marie          | M. VALLEE Emmanuel   |
| M. BACAICOA Miguel | Mme CHARTIER Marie-Thérèse | M. COLLET Patrick    |
| M. DELISLE Éric    | Mme ROUANET Jeanine        | M. AUBREE Anthony    |
| M. FERTIN Mickaël  |                            |                      |